

La Sécurité sociale lance une campagne de communication pour recruter ses futurs alternants

LaSécuRecrute
A vous d'agir!

La Sécurité sociale lance une grande campagne pour promouvoir le recrutement en alternance au sein des organismes et attirer ses futurs talents. Du 2 au 30 mai, la campagne « *Je ne suis pas alternant* » se déclinera sur les réseaux sociaux, les sites d'information à l'emploi ou encore à travers de l'affichage digitale. Une vidéo ainsi qu'un live avec l'influenceuse RH, Career Kueen, viendront compléter le dispositif.

« *Je ne suis pas alternant* » : une campagne pour accompagner les recrutements



Lancée début mai et pilotée par l'Ucanss, la campagne « *Je ne suis pas alternant* » a pour vocation d'attirer les nouveaux talents et de les inciter à candidater sur [Alternance.lasecurecrute.fr](https://alternance.lasecurecrute.fr). Elle est aussi une manière de mettre en avant la richesse et la diversité des métiers qui existent au sein de la Sécurité sociale.

« *Je ne suis pas alternant* » : un slogan qui répond aux attentes des jeunes générations :

- Pour leur signifier qu'à la Sécurité sociale ils seront intégrés sur des missions passionnantes et formatrices ;
- Mais également pour leur dire qu'en rejoignant la Sécurité sociale, ils viendront participer à une mission de solidarité nationale, au service de l'intérêt général.

Ces messages s'inscrivent dans la lignée de la campagne de 2021 « Je suis ce que je fais », qui capitalisait sur les valeurs qui animent la Sécurité sociale et ses collaborateurs.

Dès le 9 mai, la campagne Alternance sera diffusée sur de nombreux réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, YouTube), des médias affinitaires (20 minutes, L'Étudiant, Le bon coin), et se déclinera sur les affichages digitaux à proximité des écoles et universités. Afin de recruter 50 alternants en situation de handicap, les sites Mission handicap et Handi-alternance seront également intégrés au dispositif d'achat d'espace.

En complément, la Sécurité sociale s'associe à l'influenceuse RH [Career Kueen](#) à travers une vidéo, publiée sur sa chaîne TikTok, présentant les atouts et les points forts de faire son alternance à la Sécurité sociale. Par ailleurs, la communauté de l'influenceuse, composée à 87 % de 18-24 ans, pourra poser toutes ses questions lors d'un live auquel participera Fabrice Moreau, Directeur de la communication de l'Ucanss.

Des témoignages vidéos sont également à retrouver sur le profil Welcome to the Jungle de la Sécurité sociale grâce à la création d'[un onglet dédié à l'alternance](#).

Une Sécurité sociale engagée pour répondre aux attentes des jeunes

La Sécurité sociale a tous les atouts pour répondre à la quête de sens recherchée par les jeunes car la rejoindre, c'est agir concrètement pour la solidarité nationale, pour protéger tous nos concitoyens et les aider dans tous leurs moments de vie. C'est aussi travailler dans une organisation engagée sur de nombreux sujets comme l'égalité femmes-hommes, l'intégration de travailleurs handicapés ou la transition écologique.

La Sécurité sociale propose plus de 80 métiers dans des domaines variés : le conseil aux usagers, l'accueil, l'informatique, le juridique, la communication, etc. En associant formation académique et expérience sur le terrain, l'alternance permet aux jeunes de se former à un métier, de développer des compétences et de s'intégrer au sein de l'institution. En 2021, 581 contrats d'apprentissage ont été signés à la Sécurité sociale, soit 77 % de plus qu'en 2020. Et pour 2022, « *notre objectif est d'augmenter encore davantage notre recours à l'alternance* » ajoute Raynal Le May, Directeur de l'Ucanss.

L'alternance représente également une porte d'entrée pour construire une carrière au sein des organismes. Avec plus de 15 000 postes à pourvoir chaque année dans les 300 organismes présents sur tout le territoire, la Sécurité sociale offre de nombreuses opportunités de recrutement pour les plus jeunes générations, en CDD ou en CDI.

Faire son alternance à la Sécu présente également de nombreux avantages sociaux puisque les alternants bénéficient de congés et RTT, d'une aide aux frais de transport, d'une prise en charge partielle de leur restauration, de facilités pour les loisirs et activités sociales, et d'un intéressement.

« *Travailler à la Sécurité sociale, c'est remplir une mission de service public, donner du sens à son métier et exercer ses fonctions au sein d'une institution socialement engagée et innovante. Aujourd'hui, ce sont des valeurs très importantes pour les jeunes. Nous sommes heureux de les accueillir et les former dans cette grande institution qu'est la Sécu* », précise Raynal Le May, Directeur de l'Ucanss.



Des professionnels prêts à former et à l'écoute des attentes des jeunes

Les collaborateurs de la Sécurité sociale s'engagent pour transmettre leur savoir-faire et leur expérience. Les alternants sont investis de réelles missions pour gagner en autonomie et en professionnalisme et se former à leur futur métier. Dans un cadre managérial bienveillant et responsabilisant, ils sont soutenus par un tuteur qui veillera à les accompagner tout au long de leur contrat. Le tutorat, outil d'intégration, d'appropriation des valeurs et de développement des compétences sur le lieu de travail, est un levier majeur de l'accompagnement des projets professionnels. Céline Poussereau, Responsable des relations sociales à la Carsat Alsace-Moselle témoigne : « *Pour être maître d'apprentissage, il faut se rendre disponible, et cela demande parfois de faire un peu moins de télétravail, de faire plus de feedback, de les emmener avec soi en rendez-vous... mais c'est très valorisant de voir un jeune progresser dans ses compétences professionnelles et réussir sa formation. En fait, plus vous vous investissez au début, plus ils gagnent en autonomie et deviennent des salariés à part entière* ».

La relation entre le tuteur et l'apprenti n'est pas à sens unique puisque chacun partage et transmet ses compétences. Par leurs questions et leurs propositions, les alternants offrent aussi une remise en perspective de certains process et outils. « *Ce qu'apportent en priorité les apprentis, ce sont des regards nouveaux et une forme de brassage intergénérationnel* », analyse Jean-Christophe Debande, Directeur des Ressources humaines de la Cpm de l'Essonne, dont l'organisme accueille 25 apprentis par an depuis de nombreuses années. « *Quand nous les*

intégrons dans notre processus de travail, ils viennent souvent questionner ce qui nous paraît évident, cela permet de se rechallengeer », précise-t-il.

À propos de l'Ucanss. *Fédération des branches du Régime général de Sécurité sociale, l'Ucanss pilote et anime des démarches communes, au service des branches et des organismes locaux. Elle a notamment pour missions de négocier et conclure les conventions collectives, d'appuyer le développement RH de l'Institution ou de mutualiser des prestations (politiques d'achats, immobilier, statistiques, communication, etc.).*

À propos de la Sécurité sociale. *Créée en 1945, la Sécurité sociale regroupe notamment plus de 300 organismes de droit privé répartis sur l'ensemble du territoire. Système de protection collective auquel chacun contribue à la hauteur de ses moyens, elle se compose du Régime général et de régimes spécifiques. Le Régime général couvre près de 90 % de la population. Il est composé des branches Famille (Caf), Maladie (Cpam, Ugecam), Retraite (Carsat), Autonomie (CNSA) et Recouvrement (Urssaf).*

Contacts presse

Agence CorioLink

Léa Cauchi – 06 24 96 84 31 - lea.cauchi@coriolink.com

Céline Surget – 07 48 72 82 37 - celine.surget@coriolink.com

UCANSS

Catherine Techer – 01 45 38 83 29 - ctecher@ucanss.fr